الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة

ⵔⴰⴱⵟⴰⵜ ⵜⴰⵎⵓⵙⵜⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⵣⵣⵓⵖⵜ ⵏ ⵜⴰⴷⵣⵉⵣⵡⴰⵏⵜ

Regional Center Basket-Ball League

Numéro et date d'agrément de la LRCBB : **11/22** du **16 février 2022.** – Numéro d'identification fiscale (NIF) : **162302222110.**

Réf : 041/LRCBB/2025 **Alger le, 17 Février 2025.**

A
Monsieur le Président
de la section de basket ball
de l'ESG Kouba

NOTIFICATION

COMMISSION REGIONALE de RECOURS

Dossier n° 02 ;

Recours de l'ESG Kouba sur la décision de la Commission de Discipline
Affaire n° 01bis – rencontre ASJK-ESGK (DN2SM) du 24.01.2025.

- Vu l'appel introduit par le club ESGK.
- Vu les droits financiers
- Vu le dossier traitant de l'affaire par la commission de discipline
- Attendu que le joueur LAMRINI.S licence n°46167 de l'équipe l'ESGK a présenté ses excuses accompagné de son père.
- Attendu que le joueur n'a pas d'antécédents disciplinaires.

- **La Commission Régionale de Recours Décide :**

- L'appel du club ESGK est recevable dans la forme et dans le fond.
- le joueur LAMRINI.S licence n°46167 de l'équipe l'ESGK est suspendu douze (12) mois ; maintient de six (06) mois ferme et transforme les six (06) mois restants en sursis (Art 8-1-19 des RG).
- Maintien de l'amende de soixante trois mille dinars (63.000DA)
- La somme de 4.000 DA reste acquise à la LRCBB.

Le secrétaire général de la LRCBB

DIDOUCHE Djallal